



*Conseil communal du 27/05/2026*

**Réponse à l'interpellation n°27 :**

**« Éclairage public du square Armand Steurs ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal Ecolo/Groen. »** *(ordre du jour complémentaire)*

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre interpellation.

La situation est connue des Services communaux et voici les éléments que je peux vous communiquer à ce stade. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement mais bien d'un nouveau système mis en place par Sibelga.

Voici un rapide historique de la situation afin d'éclairer (sans mauvais jeu de mots) cette situation.

Plusieurs habitants vivant aux abords du Square Armand Steurs ont contacté les services compétents afin de signaler une absence d'éclairage durant la nuit. Ces signalements ont immédiatement été pris en compte et relayés à Sibelga afin que les vérifications nécessaires puissent être effectuées.

Le 29 avril 2026, notre service a sollicité Sibelga afin de planifier une intervention relative à l'éclairage public et d'assurer le suivi du dossier. En réponse, il a été précisé que les luminaires du Square Armand Steurs avaient récemment été modernisés dans le cadre d'une conversion vers un système LED télécontrôlé. Les premières analyses indiquaient que les installations fonctionnaient normalement, tout en permettant de poursuivre les vérifications nécessaires.

Le 26 mai 2026, à la suite de nouvelles interpellations et des préoccupations exprimées par plusieurs riverains, les TP ont repris contact avec Sibelga afin de demander une intervention rapide et un nouvel examen de la situation.

Après analyse technique complémentaire, Sibelga a confirmé que le Square Armand Steurs avait récemment bénéficié d'une modernisation de l'éclairage. Le système LED télécontrôlé installé a été paramétré en tenant compte de la fermeture nocturne du parc. L'absence d'éclairage constatée ne résulte donc pas d'une panne technique, mais bien du fonctionnement prévu de l'installation.

Les horaires actuellement programmés pour l'éclairage intérieur du square sont les suivants :

- Horaire d'été (mai à septembre) :
  - extinction à 22h00 ;
  - allumage à 06h00.
- Horaire d'hiver (octobre à avril) :
  - extinction à 19h30 ;
  - allumage à 06h00.

Ces informations ont été communiquées aux personnes nous ayant contacté et le dispositif pourrait être évalué afin de voir s'il est nécessaire et possible d'étendre les horaires pré-définis.

Je vous remercie pour votre attention.